

---

# Communiqué

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 15 décembre 2007

## Les résidants du comté de Brazeau et de la ville de Jasper bénéficieront de deux projets d'infrastructure

**Comté de Brazeau, Alberta** – Le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont annoncé aujourd'hui deux projets d'infrastructure d'une valeur de plus d'un million de dollars dans la région de Yellowhead. M. Rob Merrifield, député fédéral de Yellowhead, et M. Blaine Calkins, député fédéral de Wetaskiwin, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, ainsi que M. Tony Abbott, député provincial de Drayton Valley, et M. Ivan Strang, député provincial de West Yellowhead, ont annoncé cet investissement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Le comté de Brazeau reçoit un investissement fédéral-provincial conjoint de 933 332 dollars pour la construction d'une caserne de pompiers écoénergétique. Le village de Breton a fait don du terrain adjacent à l'autoroute afin d'y construire la nouvelle caserne, qui sera 25 p. 100 plus efficace que la norme prévue au code national du bâtiment. Cette caserne desservira les résidants du village de Breton et des collectivités rurales avoisinantes, et appuiera les municipalités situées à proximité.

La ville de Jasper reçoit pour sa part un investissement de 76 666 dollars pour l'achat et l'installation du nouveau logiciel Work Tech et la formation connexe. Ce logiciel permettra un suivi plus facile et plus efficace de l'âge et de la condition des infrastructures et des biens matériels existants, ce qui aura pour effet de rendre les prévisions et les budgets plus justes.

« L'investissement de plus d'un million de dollars annoncé aujourd'hui améliorera la sécurité des résidants de Breton et de la région avoisinante et aidera la ville de Jasper à gérer les pressions découlant de sa croissance et ses prévisions budgétaires », a déclaré le député Merrifield.

« Le gouvernement de l'Alberta est heureux de contribuer à ces projets d'infrastructure importants pour la région de Yellowhead », a fait savoir M. Abbott. « Ces projets s'inscrivent dans le plan du premier ministre Stelmach visant à assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités fortes, en

rendant notre croissance plus écologique et en créant des possibilité », d'ajouter M. Strang

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

**Personnes-ressources :**

Donna Kinley  
Gestionnaire des communications  
Diversification de l'économie de l'Ouest  
Canada  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 495-6892  
Cell. : (780) 991-7432

Darcy Scott  
Chargé d'affaires publiques  
Ministère de l'Infrastructure et des  
Transports de l'Alberta  
Edmonton (Alberta)  
Tél. : (780) 422-1173  
Cell. : (780) 914-9040

## **Fiche d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

#### **Comté de Brazeau**

##### **Nouvelle caserne de pompiers – Village de Breton**

Investissement fédéral-provincial combiné : 933 332 \$ (en attente des résultats de l'évaluation environnementale)

Ce projet vert prévoit la construction, dans le village de Breton, d'une nouvelle caserne plus grande, écoénergétique et durable qui répondra aux besoins à long terme du comté. L'édifice satisfera à la norme « argent » du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) et aux critères du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux standards (25 % plus efficace que la norme prévue au code national du bâtiment).

#### **Ville de Jasper**

##### **Logiciel de calcul des coûts de revient du cycle de vie Work Tech – Ville de Jasper**

Investissement fédéral-provincial combiné : 76 666 \$

Ce projet prévoit la prise d'un inventaire des infrastructures, y compris leur emplacement, leur valeur comptable, leur condition et leur durée de vie prévue, ainsi que l'achat et l'installation d'un logiciel de calcul des coûts de revient et de gestion des actifs et la formation connexe.

## **Feuillelet d'information**

### **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)**

#### **Programme de partenariat**

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

#### **Priorités du programme**

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

### **Contribution et collaboration locales**

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

### **Évaluation environnementale**

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

### **Renseignements supplémentaires**

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à [camrif@gov.ab.ca](mailto:camrif@gov.ab.ca). Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.